

La démarche environnementale du GPMG inspire la Caraïbe

Publié le 03/05/2019

Ce mardi 30 avril, une délégation de la Caribbean Shipping Association a été accueillie lors d'un séminaire « Développement portuaire et préservation de l'espace maritime et de la biodiversité » organisé par l'UMEP (Union Maritime et Portuaire) au MACTe.

La Caribbean Shipping Association est une instance créée pour faciliter le développement d'une industrie du transport maritime efficace et viable dans la Caraïbe. Elle récompense également chaque année les ports les plus performants de la région, distinguant Guadeloupe Port Caraïbes notamment pour sa fiabilité et son attractivité.

L'objectif de ce séminaire était de partager l'expertise environnementale du Grand Port Maritime avec ses homologues caribéens. C'est dans ce cadre qu'une réflexion a été lancée autour de la création d'un « Award » qui récompenserait les meilleures pratiques liées au développement portuaire tout en préservant la biodiversité.

Investi dans une démarche écoresponsable conciliant croissance portuaire et protection de l'environnement, Guadeloupe Port Caraïbes fait figure de pionnier. A travers le projet Cáyoli, pierre angulaire de cette intégration transversale, le Port se place naturellement en qualité d'expert référent pour accompagner la CSA dans l'organisation de ce « Prix de la productivité et de la protection environnementale ». Une opportunité supplémentaire d'exporter le savoir-faire guadeloupéen dans la Grande Caraïbe et d'être un moteur de la transition écologique de ces territoires.

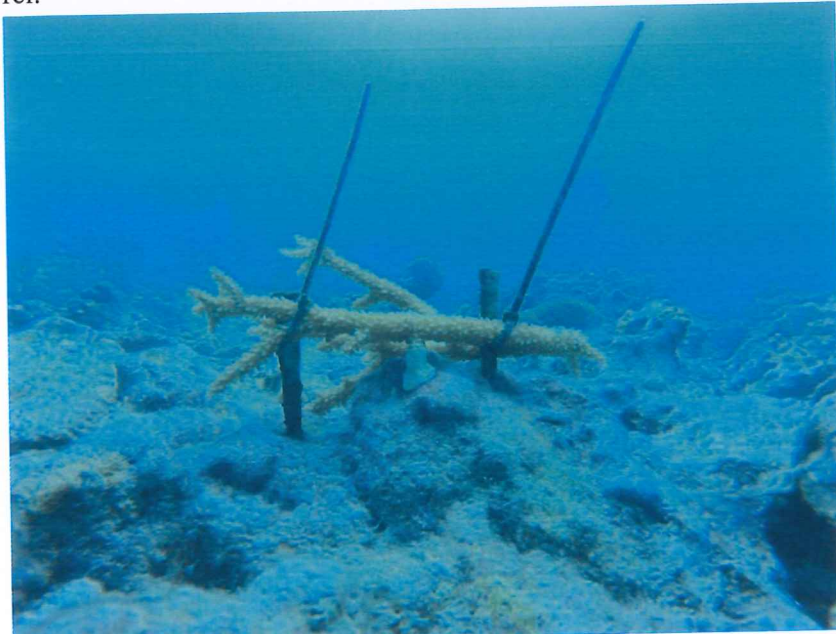


De gauche à droite : Yves SALAÛN (Président du Directoire GPMG), Jean-Michel JUMÉZ (Sous-Préfet de Pointe-à-Pitre), Marie-Luce PENCHARD (Présidente du Conseil de Surveillance GPMG), Juan Carlos CROSTON (Président de la CSA), Louis-Joseph NEDAN (Président de l'UMEP Guadeloupe)

[Cáyoli] Près de 400 boutures de coraux « Corne de cerf » transplantées en milieu naturel

Publié le 24/05/2019

Une nouvelle étape pour le programme environnemental Cáyoli a été franchie avec la transplantation ce mois-ci de près de 400 boutures de coraux « Corne de cerf » *Acropora cervicornis* en milieu naturel.



Bouture de « Corne de cerf » *Acropora cervicornis*

Berceau de plus de 250 espèces de poissons en Guadeloupe, les récifs coralliens représentent un maillon important de l'équilibre biologique des océans et une source de vie essentielle. En effet, un quart des espèces maritimes mondiales y grandissent. Ils constituent également un rempart naturel contre les phénomènes climatiques tels que les cyclones et concourent à la réduction de l'érosion des côtes. Pourtant, malgré leurs rôles fondamentaux un quart des récifs coralliens mondiaux ont déjà subi des dégâts irréversibles, et deux tiers sont gravement menacés d'extinction. Menace pour la plupart liée aux conséquences des activités humaines.

Acropora cervicornis et Acropora palmata, deux espèces emblématiques de la Caraïbe en danger critique d'extinction

La réintroduction de l'*Acropora cervicornis*, espèce emblématique de la Caraïbe quasiment disparue des eaux guadeloupéennes en moins de 20 ans fait suite à la démarche entreprise depuis 2016 avec la pépinière de coraux dans le Petit Cul-de-Sac Marin dans le cadre du programme environnemental de Guadeloupe Port Caraïbes. Deux espèces de coraux y sont cultivées, l'*Acropora palmata* « corail corne d'élan » et l'*Acropora cervicornis* « corail corne de cerf », qui sont en danger critique d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Cette pépinière est composée de 14 arbres à coraux d'environ 2 mètres de haut où sont suspendues les boutures en attente d'être transplantées.

Par la suite, des suivis réguliers seront réalisés pour évaluer le taux de reprise des boutures transplantées dans le milieu naturel.

Retrouvez toutes les informations relatives au programme Cáyoli sur le site www.cayoli.fr

Les métiers du nautisme s'implantent à Marie-Galante avec Mathieu Forbin et Formaga

Publié le 24/05/2019

Ce jeudi 23 mai, la société FORMAGA dirigée par Mathieu Forbin a inauguré sa nouvelle unité de production navale à Folle Anse (Marie-Galante) en présence notamment de M. Salaiïn, Président du Directoire du GPMG ; M. Chalus, Président de la Région Guadeloupe ; et Mme Etzol, Présidente de la CCMG (Communauté des Communes de Marie-Galante).



Mathieu Forbin (Formaga) ; entouré de MM. Ary Chalus, Président Région Guadeloupe à gauche), Yves Salaiïn, Président du Directoire GPMG (au centre), et Mme Maryse Etzol, Présidente CCMG (à droite)

Le nautisme a de très beaux jours devant lui à Marie-Galante. La société FORMAGA, forte de son engagement dans le secteur de la construction navale, a inauguré ce jeudi son nouveau chantier de construction navale. Il sera adossé à un « Centre de Formation des Métiers du Nautisme », agréé par la Fédération des Industries Nautiques (FIN).

Une dynamique de développement partagée

La structure, implantée sur le site de Folle Anse, est issue d'une convention d'occupation temporaire signée avec Guadeloupe Port Caraïbes en 2017. En cohérence avec le projet stratégique 2019-2023 du Grand Port Maritime de la Guadeloupe, cette unité garantira la revalorisation de la qualité de l'offre de la filière du nautisme. Il entre pleinement en phase avec les ambitions de développement de Marie-Galante, et en adéquation avec la dynamique de croissance bleue portée par la Région Guadeloupe.

L'insertion des jeunes guadeloupéens au cœur du projet

Poussée par le dynamisme de ce secteur et la demande exponentielle des plaisanciers et des professionnels de la mer, cette unité de production permettra de répondre aux exigences des clients tout en assurant la transmission de connaissances. Faisant face à une moyenne d'âge élevée dans la filière, il est aujourd'hui nécessaire que les jeunes générations guadeloupéennes embrassent les métiers de la construction navale et soient pleinement acteurs du développement de l'économie de la mer dans l'archipel.

Les métiers du nautisme s'implantent à Marie-Galante avec Mathieu Forbin et Formaga



Mme Fabienne Bonbonne (Chargée de l'exploitation des infrastructures du Port de Folle Anse – GPMG) et les représentants de l'APEI (Association des parents et amis des enfants inadaptés de Marie-Galante)

Un incubateur de start-up de la CMA CGM à Jarry

Jeudi 16 mai 2019



En présence de la présidente du Cluster Maritime de Guadeloupe, Marie-Laure Ciprin, le président de Région, Ary Chalus, a visité à Marseille Zebox, l'incubateur accélérateur de startups de la CMA CGM. (Photo : Région Guadeloupe) - Karel Clotaire

Le président de Région, Ary Chalus, a signé lundi, à Marseille, avec Rodolphe Saadé, PDG du groupe CMA CGM, une convention dans le but d'accompagner des projets liés au développement économique de la Guadeloupe dans le secteur maritime.

C'est sans doute un coup de maître qu'a réalisé la collectivité régionale de Guadeloupe en persuadant, après plusieurs mois de négociations, le troisième groupe mondial de transport-logistique, la CMA CGM, d'implanter le deuxième incubateur et accélérateur international de start-up du groupe en Guadeloupe, et pas dans un autre des 420 ports qu'elle dessert. Dès le mois de septembre, Zebox — nom donné à l'incubateur du groupe CMA CGM — sera logé au Complexe World Trade Center, à Jarry. Cet incubateur aura vocation à accompagner le développement de start-up guadeloupéennes, voire caribéennes, en lien avec les filières d'avenir et innovantes dans le secteur maritime, et également sur les économies en énergie des navires et la restructuration de la construction navale dans la perspective de la remise à niveau de la flotte guadeloupéenne.

« L'intérêt est de développer des projets innovants de Guadeloupéens, et surtout de permettre à ces jeunes qui ont des idées d'être hébergés dans cet incubateur. S'ils ont des projets, on sera là pour les accompagner et leur donner la possibilité de les concrétiser », a annoncé le PDG de CMA CGM à l'issue de la signature de convention avec le président de Région, Ary Chalus. Joint par téléphone, ce dernier n'a pas caché sa satisfaction. « C'est un très gros coup pour la Guadeloupe. On a vraiment fait fort. La CMA CGM travaille depuis des années avec la Guadeloupe, nous voulions qu'elle nous accompagne et on ne peut être que satisfait. »

Un incubateur de start-up de la CMA CGM à Jarry

Un choix réfléchi

« L'idée pour la Région Guadeloupe est d'avoir une relation gagnant-gagnant avec de grands groupes, comme la CMA CGM, afin que ces derniers participent à une sorte de retour sur investissement dans la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes Guadeloupéens », fait savoir la collectivité régionale, qui donne également un coup d'accélérateur à son objectif d'assurer un développement économique autour de la mer.

Le choix de la CMA CGM n'est pas anodin. D'abord connu comme un transporteur de containers, la société a aussi créé, en plus de Zebox, une académie de la mer, semblable au lycée de la mer voulu par la collectivité régionale. « Nous voulons nous inspirer du modèle de formation que la CMA CGM fait au niveau de son académie de la mer. Nous souhaitons qu'elle nous accompagne, apporte son expertise ainsi que son expérience sur le lycée de la mer que nous mettons en place, d'où l'intérêt d'aller vers eux », nous confiait le président Ary Chalus, qui sera accompagné sur ce dossier de formation aux métiers de la mer par le directeur de Guadeloupe Formation, Camille Galap, et la présidente du Cluster maritime de Guadeloupe, Marie-Laure Ciprin.

C'est donc un véritable partage d'expériences que la Région Guadeloupe entend établir avec la CMA CGM dans le domaine de l'innovation et de la formation dans le secteur maritime.

À LA UNE

Quand le shipping se met à digitaliser la relation client

L'environnement du transport maritime se transforme en profondeur. Le paysage concurrentiel se durcit. Les frontières entre les différents métiers se brouillent. Ils veulent tous s'adresser directement aux clients.

Au cours des dernières décennies, le pré carré des différentes parties prenantes de l'industrie du transport maritime était strictement délimité : les armements limitaient leur rôle au transport des marchandises sur leurs navires, à la vente en gros des espaces aux entreprises de logistique et à la vente au détail aux grands chargeurs. Les transitaires et entreprises de logistique assuraient la plupart des services à valeur ajoutée, d'un point à un autre, au nom du propriétaire du fret.

Sous l'effet de la sophistication des technologies, les frontières entre les différents métiers se brouillent. De nouveaux entrants émergent, remettant en cause la primauté des choses établies. La pression concurrentielle s'intensifie. Pour certains plus que d'autres. Les entreprises de logistique, les transitaires et commissionnaires en douane font partie de ceux que l'on dit les plus menacés par le nouvel ordre des choses (expliquant sans doute aussi les mouvements de consolidation dans le secteur).

Frontalement, les « digital freight forwarders » viennent les court-circuiter avec des solutions automatisées faciles à utiliser (réservation en ligne instantanée, suivi des conteneurs en temps réel...). En aval, les géants du e-commerce, devenus des pivots du commerce international, internalisent la logistique. Amazon est devenu un transitaire agréé. Alibaba propose un service de réservation en ligne des conteneurs sans intermédiaires. Et voilà que les transporteurs maritimes, aspirant à maîtriser l'expédition de bout en bout, se mettent à s'adresser directement aux chargeurs et font des incursions dans la logistique (CMA CGM en mettant la main sur Ceva Logistics, Maersk avec sa filiale Damco).

En fin d'année dernière, Maersk a présenté une offre de réservation de conteneurs en ligne, « aussi facile

que pour réserver un billet d'avion ». L'outil permet aux chargeurs de connaître de façon instantanée les capacités disponibles sur les navires, la liste des dépôts proposant des conteneurs vides et surtout de garantir que « leur réservation ne sera pas annulée lors des étapes suivantes », ce qui est en soi le vrai intérêt du système. Le tout est gérable depuis une application mobile et pour toutes les marques du groupe. Le leader mondial offre aux importateurs et aux exportateurs la possibilité de financer leurs frais d'expédition. Enfin, il vient de lancer la gestion en ligne de dédouanement des expéditions dans sept pays européens.

Hors d'état d'agir

À son tour, CMA CGM vient de dévoiler un package d'outils dit « eSolutions ». Grâce à cette plateforme complètement numérisée, les chargeurs peuvent désormais accéder en temps réel et en quelques clics à diverses fonctionnalités : devis instantanés, réservations de conteneurs en ligne avec confirmation immédiate (là aussi, réelle valeur ajoutée au système), connaissance électronique, tracing et tracking des conteneurs, paiement en ligne des factures, simulateur de détention et surestaries. Le 4^e transporteur mondial de conteneurs envisage d'autres fonctions, notamment des produits d'assurance et une appli mobile.

L'annonce de CMA CGM précède de peu celle de Kuehne + Nagel, qui avec « KN Pledge », garantit un délai de livraison, un engagement de remboursement à 100 % en cas de retard, une extension de responsabilité.

Face au paysage qui se durcit, la question demeure : combien de morts ? Le sujet suscite moult débats. Un consensus se dégage : le chargeur serait le grand gagnant... Certain ? **A. D.**

1 Md€

Selon l'Agence européenne pour la sécurité maritime, c'est le coût annuel engendré par les déviations de navires. Motif : des soins médicaux. Un médecin à bord ?

BREAKBULK

Anvers contre-attaque

Le départ, après des années de présence, de la manifestation « Breakbulk Europe » vers Bremerhaven n'a jamais été accepté par les Anversois. Ainsi, en 2018, un premier essai sous la forme d'un événement à bord d'un bateau, réunissant de nombreux clients belges et étrangers du secteur, avait permis d'envisager un « come-back ». C'est ce qui vient de se concrétiser avec la création d'une foire-exposition, réalisée sous la bannière de « Antwerp XL » en partenariat avec l'organisateur de salons EasyFairs. Cette manifestation, tenue de 7 au 9 mai dernier, a satisfait ses promoteurs pour avoir engrangé la présence d'une centaine d'exposants, des agences maritimes aux armements (Fednav, Conti Lines, Grimaldi/ACL, BBC Chartering, MSC, UAL, WWL, Samskip et d'autres), en passant par des manutentionnaires et logisticiens (notamment Sealogis, Bolloré Logistics, SITCA France). Voies navigables de France était également de la partie. Un enjeu symbolique pour Anvers qui, bien que talonné par la concurrence, entend préserver et consolider sa position de leader dans ce type de trafic. La manifestation a été l'occasion de le marteler. Si la productivité reste une force à Anvers, mieux gérer les escales, veiller aux coûts de manutention, accroître l'automatisation des terminaux... font partie des éléments entendus dans les enceintes des débats... Une première manifestation, différente donc, en ce sens que le secteur y était représenté d'une manière plus sélective, ce qui a sans doute contribué à son succès. **B.V.D.B.**

Un drone renifleur pour navires irrespectueux

Le Danemark mise sur les technologies pour sévir contre les navires qui ne respectent pas les réglementations environnementales. Le pays scandinave disposait déjà d'une technologie dite « renifleuse » pour contrôler les émissions des navires qui entrent dans ses eaux. Un drone, capable d'enregistrer la quantité de soufre dans le carburant, s'assurera du respect des réglementations en la matière. Le drone opérera dans une zone située au nord du Grand Belt, où passent les supertankers à destination et en provenance de la mer Baltique.

Ils l'ont dit

« La prévention de la surcapacité reste un défi majeur, 10 ans après la récession massive de 2008 »

Simon Bennett, secrétaire général adjoint de la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), devant un auditoire d'armateurs et d'exploitants de navires à Istanbul lors du Global Maritime Summit 2019.

Quelle hiérarchie portuaire en 2018 ?

En 2018, annonce Alphaliner, les 120 premiers ports mondiaux pour les conteneurs auront traité 654 MEVP, soit une croissance de 4,9 % entre 2017 et 2018. Parmi eux, 104 étaient en hausse et 16 en baisse.

D'un bout à l'autre de la route maritime commerciale la plus fréquentée de la planète s'étalonnent des ports qui ne connaissent pas vraiment le même destin. D'année en année, l'écart de trajectoire se creuse même un peu plus. Les ports chinois s'imposent puissamment parmi les 120 premiers ports à conteneurs mondiaux, tant par leur nombre (27) que pour leur dynamique, contre 17 européens, dont 2 français (Le Havre et Marseille, fermant le ban avec sa 118^e place). En comparaison, les Européens se distinguent plutôt par le surplace que pour les grandes envolées.

Au sommet du cénacle mondial portuaire, peu de changements à vrai dire. S'il y a des mouvements, cela se joue à un à deux gains ou pertes de place, à quelques exceptions notables près : Le Pirée (+ 4 places), le chinois Lianyungang (- 4 places), le panaméen Colon (+ 5 places), le brésilien Santos (+ 5 places), le chinois Rizhao (+ 8 places), l'anglais Felixstowe (- 8 places), l'espagnol Barcelone (+ 8 places) et l'omanais Salalah (+ 10 places). Parmi les 50 premiers européens, Rotterdam et Anvers restent inchangés (12^e et 14^e rang). Hambourg perd un rang (19^e rang). Et si des changements apparaissent au sommet pour les ports de Chine continentale, ils sont le fait d'un jeu de chaises musicales provoqué par la sortie de Hong Kong du top 5 mondial, faisant les affaires de

Busan, Guangzhou, Shenzhen et de Ningbo, lequel se hisse dans le trio de tête à la place de Shenzhen.

Au-delà des 50 « performers », c'est aussi la percée des ports chinois qui détonne : Tangshan (de la 72^e à la 61^e place), Guangxi Beibu (79^e à 67^e), Quanzhou (de 82 à 75^e), Yantai (65^e à la 60^e), Jiaxing (de 107 à 97), Jinzhou (de 124 à 104).

Les positions dégradées parmi les ports chinois sont en réalité rares – Zhongshan (de 108^e à 115^e), Dongguan (41^e à 46^e), Lianyungang (31^e à 35^e), Suzhou (26^e à 25^e) et Yingkou (22^e à 24^e) – et mineures car elles s'accompagnent de croissance sauf Dongguan (- 10,5 %). Côté européen, sept ports ont perdu des plumes en 2018 : Le Havre (de 60^e à 66^e), Norfolk (de 61^e à 70^e), Gioia Tauro (de 74^e à 80^e), Southampton (de 86^e à 90^e), Marseille-Fos (112^e à 118^e), Zeebrugge (103^e à 106^e), Sines (93^e à 95^e), a contrario de Gdansk qui grignoté 6 places pour s'établir au 91^e rang ou de Londres (de 111^e à 98^e), profitant du Brexit ?

Enfin, à noter une échappée du peloton, seul et unique représentant africain : l'offensif Lomé, au Togo, l'un des rares ports en eaux profondes qui, en faisant son entrée à la 120^e place des premiers ports à conteneurs mondiaux, s'affirme en tant que plateforme « de référence » en Afrique de l'Ouest. □ A.D.

Plus sur www.journalmarinemarchande.eu

TOP 120 mondial des ports conteneurisés

3 ENTRÉES : BUENAVENTURA (Colombie), LOMÉ (Togo) et JINZHOU (Chine)
3 SORTIES : BEYROUTH (Liban), PUERTO LIMON (Costa Rica) et DANDONG (Chine)

Les plus grandes promotions (en %)

Buenaventura (Colombie) + 48,8 %

King Abdullah Port (Arabie saoudite) + 35,8 %

Jinzhou (Chine) + 33,2 %

San Antonio (Chili) + 28,1 %

Guangxi (Chine) + 26,3 %

Les plus grands déclassements (en %)

Balboa (Panama) - 29,3 %

Bandar Abbas (Iran) - 22,4 %

Salalah (Oman) - 14,2 %

Khor Fakkan (EAU) - 13,8 %

Dongguan (Chine) - 10,5 %

*Il faut noter que la perte ou le gain de places et la croissance en % ou en MEVP sont complètement décorrélés.

Source : Alphaliner © JMM

Le journal de la Marine Marchande

Cette édition vous a séduit ? Partagez votre intérêt avec un autre expert en lui offrant la lecture d'un numéro que le *Journal de la Marine Marchande* lui fera parvenir gratuitement ; il vous suffit de nous transmettre ses coordonnées :

Société: _____ Nom: _____ Prénom: _____
 Fonction: _____ Activité principale de la société: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____ Ville: _____ Pays: _____
 Tél.: _____ E-mail: _____ @

Faites découvrir la nouvelle formule du Journal de la Marine Marchande !

À retourner à :
 SPI - Service abonnements
 23 rue Dupont-des-Loges
 57000 METZ
 Tél. : 03 40 05 23 15
 E-mail : abonnements@info6tm.com

SPI SIÈGE SOCIAL IMMEUBLE VALMY B | 137 QUAI DE VALMY | 75010 PARIS | SERVICE ABONNEMENT 23 RUE DUPONT-DES-LOGES | 57000 METZ | TÉL. 01 40 05 23 15
 FAX. 03 87 69 13 14 | MAIL abonnements@info6tm.com | SAS AU CAPITAL DE 1000 € | RCS PARIS 823 175 435 | SIRET 823 175 435 00028 | CODE TVA FR19 823175435